

1, rue de l'Hôtel-de-Ville Ville de Léry (Québec)

J6N 1E8

Téléphone : (450) 692-6861 Télécopieur : (450) 692-6881

info@lery.ca

Le 19 octobre 2020,

Chères citoyennes, chers citoyens de la Ville de Léry

Au cours des derniers jours, vous avez reçu 2 lettres provenant d'un groupe de citoyens exposant certains faits non fondés en lien avec le projet d'égout et d'aqueduc - Phase II. Je comprends que ces citoyens organisateurs, qui vivent principalement aux abords du lac, s'efforcent de maintenir leur compte de taxes au minimum. Par contre, nous devons aussi penser aux voisins, aux enfants de l'autre côté de la rue ou à tous ceux qui vivent tout au long de la Phase II avec des installations septiques et un approvisionnement en eau potable qui n'est pas acceptable. Ils ont besoin de notre aide. Laissez-moi vous rassurer que tout ce que nous vous avons envoyé est la pure vérité.

Je suis né à Ville de Léry, j'y habite depuis 68 ans, j'ai élevé ma famille et j'ai été un bon citoyen. En tant que maire depuis 7 ans, permettez-moi de vous rassurer que jamais je ne tenterai de vous tromper. Personnellement, je n'ai aucun problème à terminer la Phase II ou à laisser tomber le projet. Cependant, j'ai de sérieuses préoccupations pour les résidents actuels ou futurs et leurs enfants vivants dans des conditions sanitaires dangereuses.

Je travaille sur le projet de la Phase II depuis plus de six ans. La <u>première offre</u> du ministère des Affaires municipales en 2015 était une subvention pour les égouts et les aqueducs d'environ 15 000\$ par ménage, alors que le coût moyen par ménage en 2011 était estimé à 60 000\$. Ceci aurait contraint la Ville de Léry à assumer l'excédent des coûts; totalement inacceptable.

La <u>seconde offre</u>, aussi proposée par le ministère des Affaires municipales en 2015, était une subvention pour l'eau potable seulement, d'environ 9 000\$ par ménage. Une étude, menée en 2016, a indiqué que le coût moyen par ménage, pour l'eau potable seulement, était estimé à 35 000\$. Encore une fois, cette proposition a été jugée inacceptable, car ce scénario nous laisserait devant une ville divisée, où la moitié des résidents auraient accès aux deux services et l'autre moitié à l'eau uniquement, tout en ayant l'obligation de mettre à niveau leurs installations septiques individuelles. À l'époque, il n'y avait aucun crédit d'impôt sur le revenu pour la modernisation des installations septiques.

J'ai travaillé très fort avec le député de l'époque, M. Pierre Moreau, afin d'obtenir une meilleure offre pour la Ville de Léry. Ce dernier nous a obtenu, à la fin 2017, une subvention de près de 20,3 millions de dollars pour ce projet avec des travaux admissibles d'un peu plus de 30 millions de dollars. Cette subvention est complètement hors de tout programme officiel de subventions gouvernementales et représente une subvention de plus de 40 000\$ par ménage. Nous avons maintenant, en 2020, un coût de projet mis à jour de la Phase II qui s'élève à environ 40 millions de dollars, soit 80 000\$ par ménage, que nous proposons d'amortir sur 40 ans.

La subvention de près de 20,3 millions de dollars sera totalement retirée si ce projet n'est pas complété avec les deux services. Croyez-moi, j'ai essayé toutes les méthodes possibles pour faire économiser de l'argent à la ville. À la fin des années 1980, M. Jack Goodfellow, alors maire de la Ville de Léry, avait tenté d'obtenir les égouts et l'aqueduc pour l'ensemble de la ville pour un montant de 31 millions de dollars, malheureusement les citoyens ont voté contre. À titre informatif, la Phase I a coûté plus de 25 millions de dollars à la Ville de Léry avec une subvention d'environ 12,8 millions de dollars. Comme vous pouvez le constater, les coûts de construction augmentent considérablement chaque décennie.

Étant donné que la Phase II est un projet subventionné à plus de 50% par le gouvernement provincial, le Conseil municipal peut approuver le règlement d'emprunt avec l'approbation du ministre des Affaires municipales seulement. Cependant, depuis le début, j'ai déclaré que ce serait VOUS, les citoyens concernés par la Phase II, qui déciderez de cet important projet.

Je tiens personnellement à vous remercier pour votre participation au sondage. Nous allons comptabiliser vos réponses et le résultat vous sera annoncé d'ici la fin de la semaine. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions et soyez assuré que le but de cet exercice a toujours été de choisir ce qui est le mieux pour vous, votre famille et notre belle ville afin d'aller de l'avant vers un avenir environnementalement meilleur.

Walter Letham Maire de la Ville de Léry



1, rue de l'Hôtel-de-Ville Ville de Léry (Québec) J6N 1E8

Téléphone : (450) 692-6861 Télécopieur : (450) 692-6881

info@lery.ca

October 19th, 2020

Dear Citizens,

In the last few days, you have received two letters from a group of citizens stating certain unfounded facts about Phase II of the sewer and aqueduct project. I understand the organizers, who are mainly living on the lake, are pushing to keep their taxes low. However, we must all have a thought for the neighbours, or children across the street, and throughout Phase II who are living with septic installations or water supply that is not acceptable. They need our help. Let me reassure you that everything we have sent to you is the complete truth.

I was born in Ville de Léry, have lived here for 68 years, raised my family and have been a good citizen. As your mayor for 7 years, let me reassure you that I certainly would never try to fool you. I personally have no problem with either completing Phase II or letting the project fall through. However, I have serious concerns for current or future residents and their children living in unsafe sanitary conditions

I have worked on Phase II for over 6 years. The first proposition from the Ministry of Municipal Affairs in 2015 was a water and sewage subsidy of approximately \$15,000 per household when the 2011 average cost per household was estimated at \$60,000. This left Ville de Léry to pick up the difference, totally unacceptable.

The second proposition from the Ministry of Municipal Affairs, again in 2015, was a water subsidy of approximately \$9,000 per household. A 2016 study indicated that the average cost per household for water only was estimated at \$35,000. Again, this was deemed unacceptable as it would leave a town divided where half had access to both services and the other half to water only but who still had the obligation to bring up to standard their individual septic installations. At the time, there were no income tax credits for upgrading septic installations.

I worked very hard with then local MNA Pierre Moreau to obtain a better deal for Ville de Léry. He came through in late 2017, with a subsidy of almost \$20.3 million on approved costs of a little over \$30 million. This subsidy is completely outside of any official governmental subsidy programs and represents a subsidy of more than \$40,000 per household. We now have a 2020 Phase II updated project cost of approximately \$40 million, or \$80,000 per household which we propose to have amortized over 40 years.

The subsidy of almost \$20.3 million will be completely withdrawn if this project is not completed with two services. Believe me, I have tried every method possible to save the town money. In the late 1980's, Mr. Jack Goodfellow, then mayor of Ville de Léry, tried to get water and sewage for the whole town, the cost was \$31 million, and it was defeated. Just to inform you, Phase I has cost Ville de Léry more than \$25 million with a subsidy of approximately \$12.8 million. As you can see, project construction costs increase substantially every decade one delays.

As Phase II is a project that is subsidized at more than 50% by the provincial government, Municipal Council can approve the loan bylaw with the approval of the Minister of Municipal Affairs only. However, since the beginning, I have stated that it will be YOU, the citizens affected by Phase II, who will decide on this very important project.

I would like to personally thank you for your participation in the survey. We are now tabulating the results and will have them for you by the end of this week. Do not hesitate to contact us with any questions you may have. Rest assured that the goal of this exercise is to decide what is best for you, your family and our beautiful town moving forward towards a better environmental future.

Walter Letham Mayor of Ville de Léry